EXIGENCES METHODOLOGIQUES D'UN MEMOIRE DE LITTERATURES FRANÇAISE OU COMPAREE

I/ Principes méthodologiques de base :

- Travail sur texte original.
  - Toutes les analyses doivent être faites dans le texte original (ou en tout cas doivent être vérifiées dans le texte original).
  - Toutes les citations doivent être données dans la langue originale et accompagnées d'une traduction en français (soit l'original est dans le corps du texte avant la traduction française soit la traduction est en note de bas de page – choisir l'une des deux options et s'y tenir).
- Les analyses doivent procéder à partir de la confrontation et non de la juxtaposition des textes.
  - Pas de plan juxtaposant une première partie sur un auteur, une deuxième sur un second auteur et la troisième partie sur une « comparaison »
  - A l'intérieur même de vos parties : rechercher la confrontation ; éviter la juxtaposition.
- Le but de la confrontation n'est surtout pas de réduire la spécificité des différentes œuvres, mais au contraire de permettre de la dégager : la confrontation est l'outil méthodologique utilisé pour dégager des singularités que l'étude séparée des textes n'aurait pas pu mettre en relief.

II/ Présentation du Mémoire :

1- Composition

- La **couverture** et la page de titre doivent mentionner : le nom de l'université (Université Paris Sorbonne, paris IV) et celui de l'UFR (UFR de littérature française et comparée), le type de mémoire (Master 1 de littérature comparée), le nom de l'auteur, la date de soutenance (mois et année), le titre du mémoire, le nom du directeur de recherche, le **titre (**doit être précis et doit correspondre exactement au contenu du mémoire).
- Ensuite : remerciements*, sommaire*, liste des abréviations utilisées*, texte du mémoire, sources et références bibliographiques, annexes*, table des illustrations*, table des matières. (Les éléments suivis d'un astérisque sont facultatifs).
  - Références bibliographiques : doivent être organisées – en distinguant au moins textes du corpus primaires et textes critiques.

    Corpus :

    Impérativement, mentionner pour chaque texte du corpus :

    — **l'édition originale dans la langue originale**

    — l'édition critique utilisée

    — la traduction française utilisée (le cas échéant) ; ne pas oublier le nom du traducteur.

    Bibliographie critique :

    La mention de l'édition dans la langue originale précède celle de la traduction éventuellement utilisée.

    La présentation est faite par ordre alphabétique des auteurs
  - Toute annexe doit être annoncée par le texte principal. Dans les annexes peuvent être données des informations plus détaillées, la transcription ou la reproduction de documents ainsi que toute information qui n'est pas essentielle à la compréhension du texte principal ; les annexes doivent être numérotées ; chaque annexe doit commencer sur une nouvelle page.

- La table des matières est la liste des titres de chapitres (divisions et subdivisions avec leur numéro), accompagnés de leurs numéros de page. Le sommaire est un résumé de la table des matières ; un sommaire est éventuellement placé au début du mémoire, après la page de titre et les remerciements ; la table des matières est placée à la fin du mémoire, après la bibliographie et la table des illustrations.

2- Présentation matérielle

- Le mémoire de master 1 doit faire au moins 60 pages pour un M1 LMA, 70 pages pour un M1 LM, et celui de master 2, 100 pages dans les conditions de mise en forme textuelle décrites ci-dessous.
- Les exemplaires doivent être dactylographiés, reliés ou brochés.
- La pagination doit être rigoureuse et correspondre à la table des matières
- Introduction, chapitres, conclusion et autres divisions sont marqués par un saut de page.
- Avant d'être remis, les exemplaires doivent être soigneusement relus ; les fautes de frappe et d'orthographe, d'accentuation et de ponctuation doivent être corrigées.

3- Présentation formelle

- Le format du papier doit être A4.
- Interligne : Un et demi pour le texte principal.
  Simple pour les citations.
- Police : de préférence « Times New Roman ».
- Taille de la police : Corps du texte principal : police 12.
  Citations séparées du corps du texte : police10.
- Marges : Haut et bas : 2,5 cm (format par défaut de la plupart des logiciels de traitement de texte).
  Droite et gauche : 2,5 cm (format par défaut de la plupart des logiciels de traitement de texte). Ajuster la marge de gauche en fonction du type de reliure choisie.
- Faire un alinéa (léger retrait) au début de chaque nouveau paragraphe :
  De 0,5 à 1 pour le corps de texte.
  L'alinéa n'est pas nécessaire pour les citations en retrait.
- L'intégralité du texte (corps de texte principal, citations, notes de bas de page) doit être justifiée (mêmes marges à droite et à gauche pour toutes les lignes sauf la première) :

Comme ceci :

« Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée ; car chacun pense en être si bien pourvu, que ceux même qui sont les plus difficiles à contenter en toute autre chose n'ont point coutume d'en désirer plus qu'ils en ont. En quoi il n'est pas vraisemblable que tous se trompent : mais plutôt cela témoigne que la puissance de bien juger et distinguer le vrai d'avec le faux, qui est proprement ce qu'on nomme le bon sens ou la raison, est naturellement égale en tous les hommes [...] »

Et non comme cela :

« Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée; car chacun pense en être si bien pourvu, que ceux même qui sont les plus difficiles à contenter en toute autre chose n'ont point coutume d'en désirer plus qu'ils en ont. En quoi il n'est pas vraisemblable que tous se trompent: mais plutôt cela témoigne que la puissance de bien juger et distinguer le vrai d'avec le faux, qui est proprement ce qu'on nomme le bon sens ou la raison, est naturellement égale en tous les hommes [...] »

Dans le cadre d'une citation :

> Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée ; car chacun pense en être si bien pourvu, que ceux même qui sont les plus difficiles à contenter en toute autre chose n'ont point coutume d'en désirer plus qu'ils en ont. En quoi il n'est pas vraisemblable que tous se trompent : mais plutôt cela témoigne que la puissance de bien juger et distinguer le vrai d'avec le faux, qui est proprement ce qu'on nomme le bon sens ou la raison, est naturellement égale en tous les hommes [...]

4- Attention aux points suivants :

Citations

- Les citations courtes (moins de trois lignes) doivent être intégrées dans le corps du texte et placées entre guillemets français (chevrons « . »), en romain (citation en langue originale dans le corps du texte et traduction – soit dans le corps du texte entre parenthèses soit en note).
  Les mots étrangers sont en italique.

  S'il y a des mots ou citations dans un paragraphe déjà entre guillemets français, on utilise alors les guillemets anglais. S'il y a des mots ou citations dans une phrase déjà entre guillemets anglais, on utilise alors les apostrophes. Exemple : Il racontait : « Comme le disait Odette : "Swann est un 'smart guy'" ».

  Place des guillemets : après ponctuation, sauf lorsque le passage entre guillemets fait partie de la phrase :

  Cas 1 : « C'était à Mégara, faubourg de Carthage, dans les jardins d'Hamilcar. » La phrase de Flaubert ouvre son roman…
  Cas 2 : Il s'imaginait déjà à « Mégara, faubourg de Carthage ».
  Cas 3 : Le roman commence par ces mots : « C'était à Mégara, faubourg de Carthage. »

- Les citations plus longues, elles, seront séparées du texte principal :
  - Interligne simple.
  - Taille de police : 10.
  - Marge supplémentaire à gauche (au moins 1 cm).
  - Pas de guillemets
- Tout texte entre guillemets ou au format citation doit reproduire exactement celui de l'œuvre citée. Les coupures à l'intérieur d'une citation se marquent par trois points de suspension dans des crochets : « […] ». Les modifications opérées à l'intérieur d'une citation pour permettre son intégration grammaticale dans la phrase se marquent en plaçant la (ou les) lettre(s) modifiée(s) entre crochets ».

Références en note ou en bibliographie :

- ***Notes de bas de page*** :
  - Les notes doivent être gérées avec le menu « insérer notes ». Les appels de note sont collés au mot. Ils précèdent la ponctuation.
    Exemple : Oreste[1], sûr de son bon droit, alla trouver sa mère.
  - Prénom, Nom de l'auteur, *Titre de l'œuvre*, lieu d'édition, maison d'édition, année, page.
  - Prénom, Nom de l'auteur, « Titre de l'article », *Ouvrage collectif*, nom du ou des éditeurs (éd.), lieu d'édition, maison d'édition, année, page ; ou *Nom de la revue* numéro de la revue, date (année et éventuellement mois), page.

- Dans le cas de ressources numériques, la référence doit contenir une date (date de publication de l'article en ligne et/ ou de consultation de la page web) ainsi que l'adresse URL (http://…) complète.
- Taille de la police pour les notes : 10

Attention :
- donner le titre original et les références de l'édition originale avant de donner le titre et les références de la traduction
- Attention à l'emploi des majuscules dans les titres :

En français :
Capitale au premier substantif et à l'article défini qui le précède, au deuxième éventuellement après un deuxième article défini, celui-ci en bas de casse (ex. : *Le Rouge et le Noir*, *Vladimir ou le Vol arrêté*)
L'adjectif placé devant le premier substantif prend une majuscule : *Les Très Riches Heures du duc de Berry*
Pas de capitale aux substantifs précédés d'un article indéfini : *Des souris et des hommes*
Le Nom de la rose
Du bon usage
La Grande Vadrouille
Pour les titres constituant des phrases à part entière, mettre une capitale au premier mot : *La guerre de Troie n'aura pas lieu…*
Titres de chapitres, de parties, de poèmes dans un recueil : capitale seulement au premier article ou premier mot (ex. : L'invitation au voyage). Le recueil est en italique (ex. « L'invitation au voyage », *Les Fleurs du Mal*).
En anglais :
Modernism and the Ideology of Modernism
En allemand :
Tous les substantifs prennent la majuscule.

Exemples :
- Thomas Stearns Eliot, *The Waste Land* [1922], ed. Michael North, A Norton Critical Edition, New York, Norton & Co, 2001, p. 16. Traduit par Pierre Leyris, sous le titre *La Terre vaine et autres poèmes*, édition bilingue, Paris, Seuil, 1976, p. 86-87.
- Ovide, *Les Métamorphoses. Metamorphoseon*, éd. et trad. par Danièle Robert, édition bilingue, Arles, Actes Sud, 2001, livre II, vers 775-782.
- George Katz-Roy, « Lawrence, Cézanne and the Cliché », *Études Lawrenciennes*, n°19, 1999, p. 110.
- Alain Dabezies, « Figures mythiques et figures bibliques », *Figures bibliques, figures mythiques*, Cécile Hussherr et Emmanuel Reibel (dir.), Paris, Editions rue d'Ulm, 2002, p. 10. - Sigmund Freud, *Über einige Folgen des anatomischen Geschlechtsunterschieds* (1925), *Studienausgabe*, Frankfurt am Main, Fischer Verlag, 1972, t. V, p. 260. Traduit sous le titre « Quelques conséquences psychiques de la différence anatomique entre les sexes », *Œuvres complètes*, traduction dirigée par Jean Laplanche, t. XVII, Paris, PUF, 1992, p. 126.

- ***Bibliographie de fin de travail*** :
  - Nom d'auteur d'abord puis prénom, mêmes références, pas d'indication de page mais pour les articles ou chapitres d'ouvrages, indication des pages de début et fin de l'article ou du chapitre.

Exemples :
- Eliot Thomas Stearns, *The Waste Land* [1922], ed. Michael North, A Norton Critical Edition, New York, Norton & Co, 2001. Traduit par Pierre Leyris, sous le titre *La Terre vaine et autres poèmes*, édition bilingue, Paris, Seuil, 1976.

- Katz-Roy George, « Lawrence, Cézanne and the Cliché », *Études Lawrenciennes*, n°19, 1999, p. 97-115.
- Dabezies Alain, « Figures mythiques et figures bibliques », *Figures bibliques, figures mythiques*, Cécile Hussherr et Emmanuel Reibel (dir.), Paris, Editions rue d'Ulm, 2002, p. 1-12.

- ***Références répétées dans les notes*** **:**

Lorsqu'une œuvre a déjà été citée dans le mémoire, on ne répète pas l'intégralité de la référence : la mention du nom de l'auteur et de la page (et éventuellement section / chapitre) suffisent, sauf lorsque plusieurs ouvrages ou articles d'un même auteur sont cités. Dans ce dernier cas également mentionner le nom de l'ouvrage ou de l'article. La bibliographie doit, quant à elle, impérativement répéter l'intégralité de la référence.

Lorsque l'on répète une référence que l'on *vient* de citer, il est possible d'utiliser les abréviations des locutions latines : *id.* et *ibid.*, pour alléger les notes :
- *Id.* (idem) s'emploie lorsque l'on cite le même ouvrage, mais pas exactement la même référence (différence de page, de paragraphe ou de partie). Il faut préciser, après *id.*, la variation dans la référence : « *Id.*, p. 55 ».
- *Ibid*. (ibidem) s'emploie uniquement si l'on entend renvoyer à la même page, au même passage dans la page, ou au même paragraphe si celui-ci est très court). *Ibid.* n'est suivi d'aucune précision : « *Ibid.* ».

Lorsqu'une source a déjà été citée, mais pas dans la proximité immédiate, il demeure nécessaire de rappeler la référence.